

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 11 FEVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le 11 février, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Gamaches-en-Vexin se sont réunis sous la présidence de Monsieur Guillaume VOELTZEL, dans la salle de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, le 5 février 2026.

Etaient présents : Guillaume VOELTZEL, Azélie BOUGON, Coralie BOURNONVILLE, Philippe DUFRESNE, Christian HOMMAND, Xavier LEMETAIS, Benoit MORELLET, Estèphe QUILLET, Catherine TRAINA, Irène VOILLARD.

Absents excusés : Isabelle INGLIN

Secrétaire de séance : Benoit MORELLET

Membres en exercice : 11

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 12 novembre 2025,

Le procès-verbal du 12 novembre 2025 est adopté à l'unanimité.

2. Délibération travaux du Siège : travaux d'enfouissement des réseaux rue de la messe

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux d'enfouissement des réseaux, rue de la messe pour un montant estimé à hauteur de 80 000€ TTC, la participation financière de la commune s'élevant à 7% HT. Un transformateur sera installé à la limite du bois en face du cimetière.

Cette participation s'élève à :

- ✓ en section d'investissement: **4 667.00 €**
- ✓ en section de fonctionnement : **0.00 €**

Après en avoir délibéré, le *Conseil Municipal autorise à 10 voix pour* :

- ✓ Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière annexée à la présente,
- ✓ L'inscription des sommes au budget de l'exercice 2026, en section d'investissement.
- ✓

3. Délibération autorisant le don du Vestiaire de la Vallée de l'Epte :

Le Maire informe le Conseil Municipal que le Vestiaire de la Vallée de l'Epte, grâce à l'engagement bénévole d'une administrée, a remis un chèque de 400 € au profit du CCAS de la commune. En contrepartie, la commune s'engage à assurer la promotion de la braderie annuelle organisée par l'association.

Le Conseil Municipal accepte, à 10 voix pour, le don de 400€ du Vestiaire de la Vallée de l'Epte.

4. Point sur l'avancée du projet de réhabilitation des bâtiments communaux :

Le dossier de restitution de l'analyse de la phase PRO ayant été transmis au Conseil Municipal avant la séance, le Maire présente le calendrier prévisionnel des prochaines étapes du projet :

- Remise du DCE : 20/02/2026
- Lancement consultation des entreprises : 27/02/2026
- Réception des offres : 27/03/2026
- Présentation de l'analyse des offres : 13/04/2026

Si le résultat appel d'offres est favorable, le Conseil Municipal devra se réunir afin de délibérer. La notification des marchés de travaux pourrait alors intervenir début mai.

Il est précisé également au Conseil Municipal que le projet a été présenté ce même jour à 18h30 aux Andelys, à la commission du comité de programmation pour statuer sur l'avis d'opportunité au titre du Programme LEADER du GAL Vexin Normand Seine. Celui-ci a obtenu un avis favorable.

C'est l'instruction du dossier auprès de la Région Normandie qui déterminera, dans un second temps, le montant exact de l'aide qui pourra être apportée au projet (60 000€). Les pièces du dossier seront transmises au service instructeur pour finalisation avant le 10 juin.

5. Point sur la reprise de concessions du cimetière :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, dans le cadre de la procédure de reprise des concessions du cimetière engagée en mars 2020, l'entreprise Falague est intervenue pour relever 12 monuments dont la démolition de 3 caveaux. Les ossements concernés ont été transférés dans la fosse commune. Les dernières concessions concernées par cette procédure, seront relevées courant 2026.

6. Questions orales,

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que :

- les commissions finances 2026 se tiendront le lundi 2 mars et le jeudi 5 mars à 10h. Madame TARPENT, conseillère aux collectivités du SGC des Andelys viendra à Gamaches en Vexin le jeudi 26 mars à 9h30.
- le devis de Guitra Jardins pour l'entretien des espaces verts de la commune et celui de l'entreprise Maillot, pour le balayage ont été reconduits sans aucune augmentation par rapport à 2025.
- la société Lénéo, dans le cadre d'un projet de production biométhane Vexin Normand Energie Organique, invite les communes concernées par le rayon d'affichage de l'avis préfectoral, au comité de projet le 23 février à 14h à la mairie de Dangu.
- Le Bistrot FMR redémarre à compter du mercredi 11 mars, place de l'église. Elle sera accompagnée du foodtruck pizza pour sa dernière intervention à Gamaches.
- La Compagnie du (Silence) viendra à Gamaches en Vexin le samedi 30 mai à 20h30 pour proposer deux pièces de Tchekhov.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.